

Industries légères

Trois familles professionnelles (détaillées) représentent **54 % de l'emploi** de ce domaine (1990) :

- * les ouvriers non qualifiés du textile et de la tannerie (5 200 emplois),
- * les ouvriers non qualifiés du travail du bois (3 500 emplois),
- * les ouvriers qualifiés de l'impression des industries graphiques (2 500 emplois).

Trois familles professionnelles (détaillées) représentent **63 % des demandes d'emploi** de ce domaine (1997) :

- * les ouvriers qualifiés de fabrication des industries des matériaux souples (750 demandes d'emploi),
- * les artisans du bois (700 demandes d'emploi),
- * les ouvriers qualifiés de l'impression des industries graphiques (400 demandes d'emploi).

Ce domaine se trouve, essentiellement, dans **les activités économiques** suivantes (1990) :

- * les industries de biens de consommation (11 100 emplois),
- * les industries de biens intermédiaires (1 300 emplois),
- * le commerce (700 emplois).

Ce domaine est présent plus particulièrement dans **les zones d'emploi** suivantes :

Emploi total	Demandes d'emploi tous âges	Offres d'emploi	Formation
Nord Deux-Sèvres	Angoulême	La Rochelle	Angoulême
Angoulême	La Rochelle	Angoulême	Sud Deux-Sèvres
Sud Deux-Sèvres	Sud Deux-Sèvres	Nord Deux-Sèvres	Nord Deux-Sèvres

Ce domaine représente en région :

- * **3,5 % des emplois de la région** (1990) et **7,7 % des salariés** travaillant dans les établissements d'au moins 20 salariés (1994) ;
- * **3,4 % des entrées en emploi** dans les établissements de plus de 10 salariés (1994) ;
- * **3,1 % des demandes d'emploi** (1997) ;
- * **3,0 % des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans** (1997) ,
- * **3,0 % des offres d'emploi** enregistrées (1996).

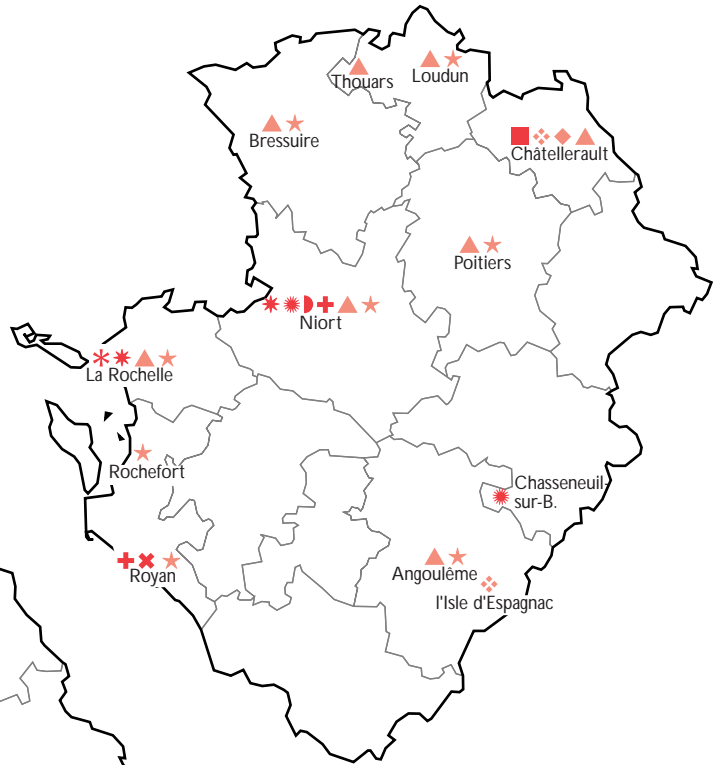
Comparativement à la moyenne régionale (tous domaines confondus), ce domaine se caractérise par :

- * une **part supérieure des jeunes dans l'emploi** (13 % contre 11 % en 1990) ;
- * une **part supérieure des femmes dans l'emploi** (44 % contre 42 % en 1997) ,
- * une **part supérieure du chômage de longue durée** (41 % contre 38 % en 1997) ;
- * une **part inférieure des jeunes dans les demandeurs d'emploi** (20 % contre 21 % en 1997) ;
- * une **part supérieure des femmes dans les demandeurs d'emploi** (55 % contre 53 % en 1997).

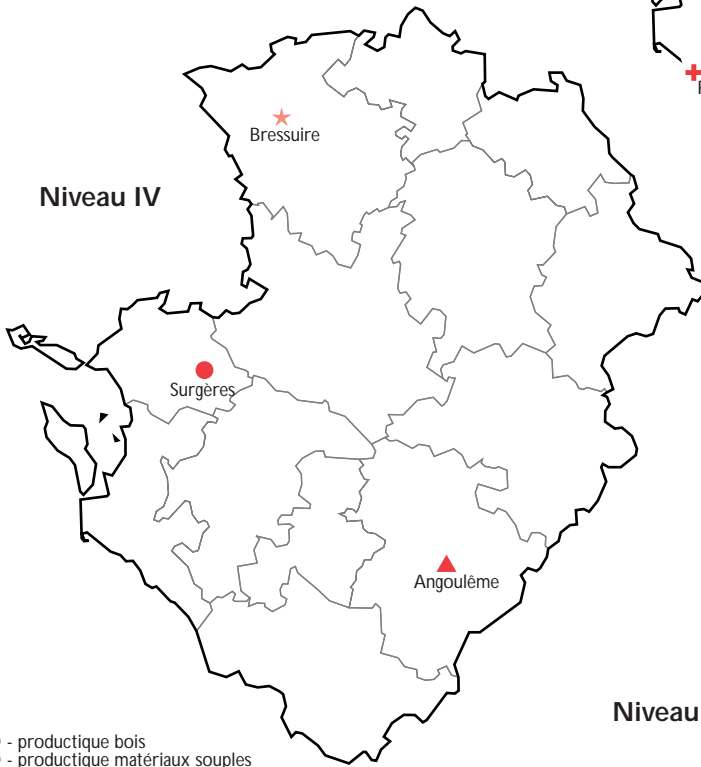
Formation

Niveau V

- * CAP - couture flou
- * CAP - entret. articl. textil. entrep. indus
- * CAP - industries maille habillement
- * CAP - sellerie générale
- * CAP - sérigraphie
- * CAP - tapis. ameubl. couture décor
- * CAP - tapis. ameubl. garniture décor
- ◇ BEP - ind. graphiq. prépa. forme imprimante
- ◇ BEP - industries graphiques : impression
- ▲ BEP - matériaux souples
- ★ BEP - vêtements sur mesure & accessoires



Niveau IV



- BPRO - productique bois
- ▲ BPRO - productique matériaux souples
- ★ BT - vêtement (création et mesure)

Niveau III



■ aucune formation de niveau III

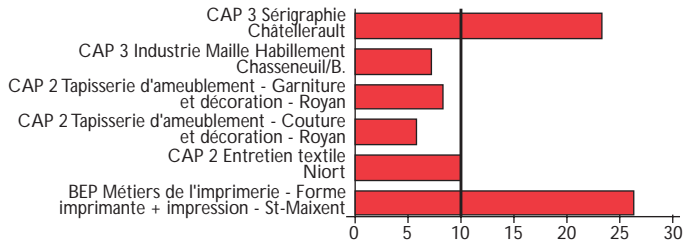
0 20 km
©IGN Paris -
BD CARTO® 1998

Formation

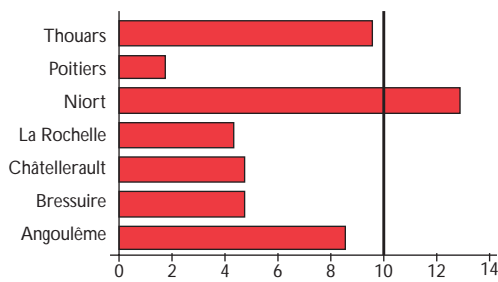
Demandes d'affectation (1^{ers} vœux) pour 10 places d'accueil 1996

Sources : fichiers affectation et OCAPI, 1996, Rectorat

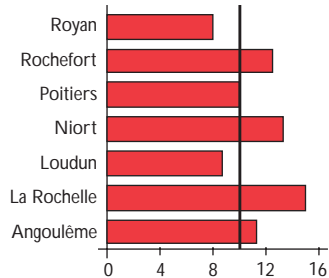
BEP et CAP divers



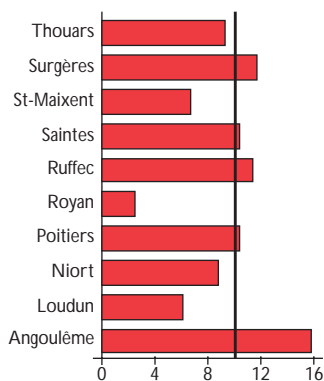
BEP matériaux souples



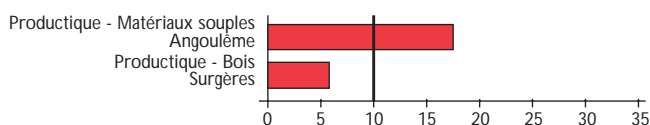
BEP vêtements sur mesure



BEP bois et matériaux associés



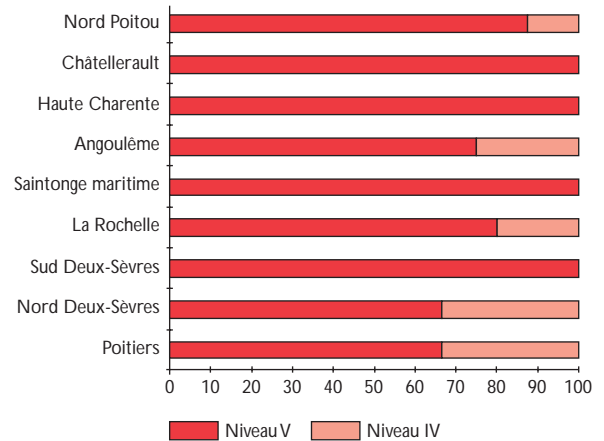
Bac professionnels



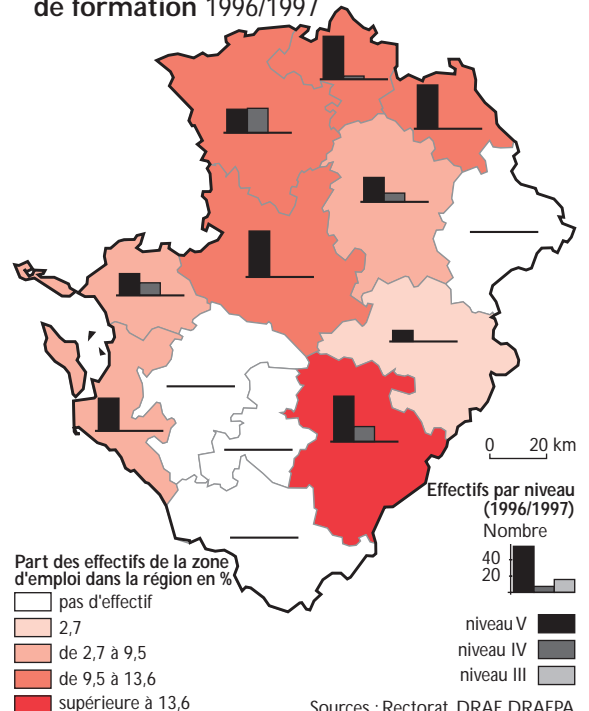
Effectifs en année terminale de formation en 1996/1997

Région	Scolaires et universitaires	Apprentis	Stagiaires	Total
Nord Poitou	30	0	23	53
Châtelleraut	53	0	0	53
Haute-Charente	11	0	0	11
Angoulême	53	18	0	71
Saintonge-Maritime	39	0	0	39
La Rochelle	38	0	0	38
Sud Deux-Sèvres	39	2	15	56
Nord Deux-Sèvres	55	0	0	55
Poitiers	28	0	8	36
Total	346	20	46	412

Part de chaque niveau de formation (années terminales, rentrée 1996 : apprentis, scolaires, étudiants, stagiaires)

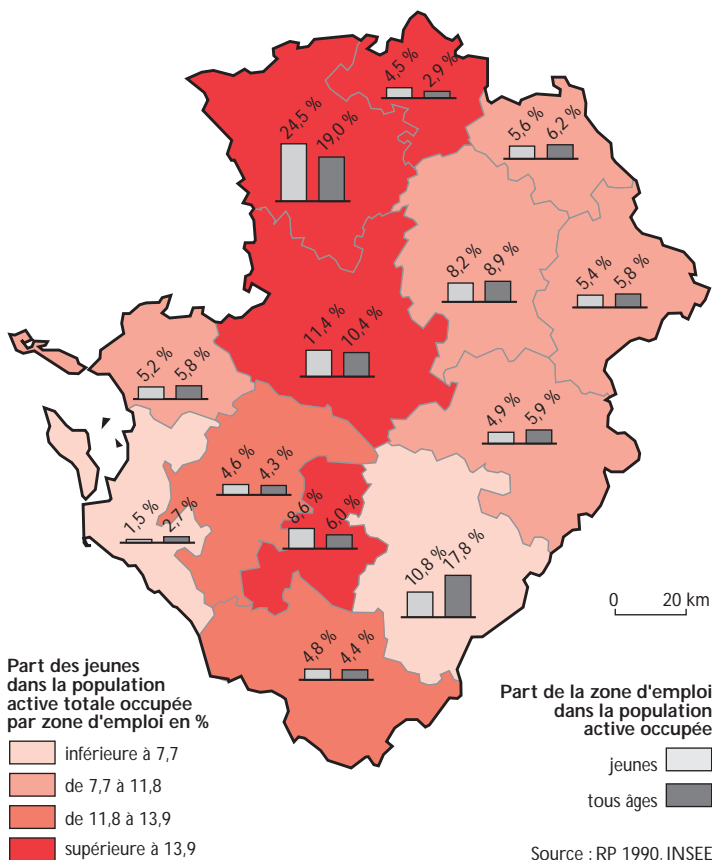


Effectifs en année terminale de formation 1996/1997



Structure de l'emploi

Population active occupée en 1990



Population active occupée en 1990

	Pop. active totale	Dom. prof. dans zones âgées (%)	Pop. active <25 ans	Dom. prof. dans zone <25 ans (%)	Pop. active femmes (%)
Nord Poitou	588	3,4	116	6,1	25,9
Châtelleraut	1 256	4,2	144	4,6	59,6
Montmorillon	1 188	8,3	140	9,9	46,1
Haute-Charente	1 196	5,5	128	5,6	39,1
Angoulême	3 640	4,6	280	3,7	39,3
Sud Charentes	900	3,5	124	4,6	21,8
Cognac	1 220	3,5	224	5,9	20,0
Saintonge-Intérieure	868	2,3	120	2,9	37,8
Saintonge-Maritime	560	1,1	40	0,6	30,0
La Rochelle	1 184	1,7	136	1,9	32,1
Sud Deux-Sèvres	2 128	2,8	296	3,5	51,5
Nord Deux-Sèvres	3 868	7,9	636	10,8	63,7
Poitiers	1 808	2,2	212	2,7	40,0
Poitou-Charentes	20 404	3,5	2 596	4,1	43,9

Emploi total en 1990 : part du dom. prof. = 3,5 %

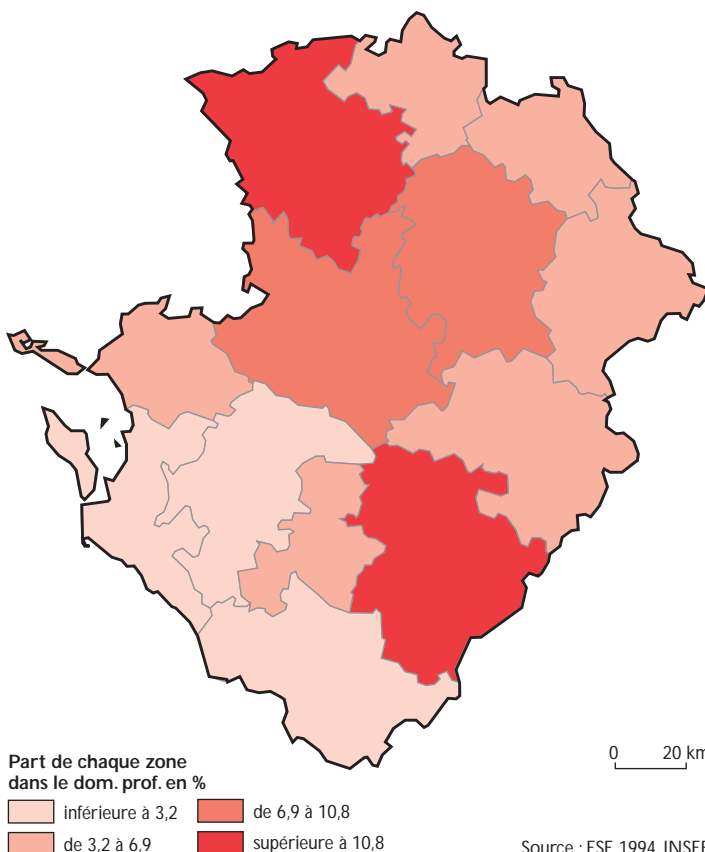
Emploi total des moins de 25 ans en 1990 : part du dom. prof. = 4,1 %

Emploi salarié (établissements d'au moins 20 salariés au 31/12/94)

	Dom. prof. dans zone (%)	Zone dans dom. prof. (%)
Nord Poitou	10,4	3,2
Châtelleraut	6,6	5,8
Montmorillon	17,2	4,7
Haute-Charente	14,9	5,3
Angoulême	11,8	24,3
Sud Charentes	11,1	2,8
Cognac	8,0	6,9
Saintonge-Intérieure	4,0	2,5
Saintonge-Maritime	1,5	0,8
La Rochelle	3,1	4,4
Sud Deux-Sèvres	4,9	10,8
Nord Deux-Sèvres	19,7	19,8
Poitiers	4,2	8,8
Poitou-Charentes	7,8	100,0
Taux de recouvrement ESE 1990/RP 1990	65,3	

Emploi salarié dans les établissements d'au moins 20 salariés au 31/12/94 : part du dom. prof. = 7,7 %

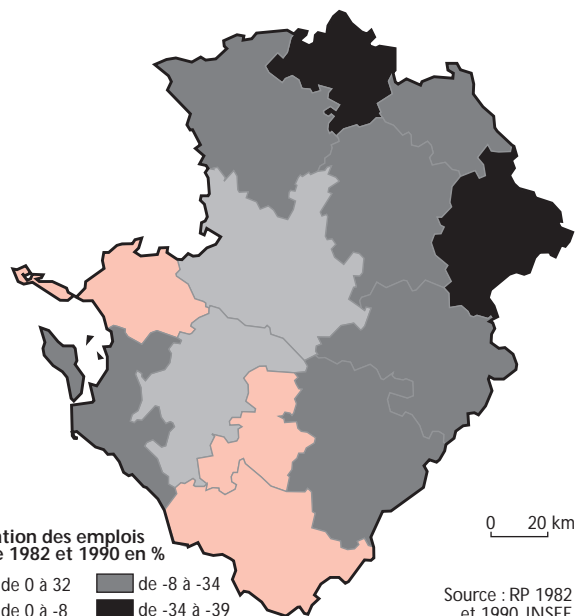
Emploi salarié (établissements d'au moins 20 salariés au 31/12/94)



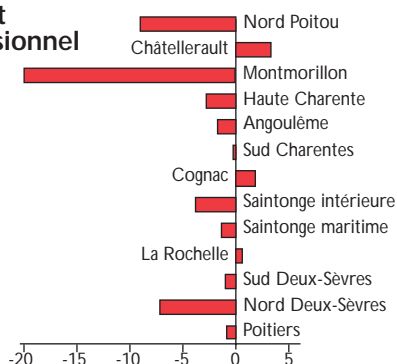
Emploi

Variation de l'emploi

Evolution de l'emploi entre 1982 et 1990



Evolution de la part du domaine professionnel entre 1983 et 1994 (en points)



Variation de la population active en emploi entre 1982 et 1990

	Tous âges		Jeunes	
	Absolue	%	Absolue	%
Nord Poitou	60	11,4	-112	-49,1
Châtelleraut	676	116,6	-76	-34,5
Montmorillon	168	16,5	-336	-70,6
Haute-Charente	364	43,8	-120	-48,4
Angoulême	984	37,0	-332	-54,2
Sud Charentes	444	97,4	-64	-34,0
Cognac	524	75,3	28	14,3
Saintonge-Intérieure	308	55,0	-96	-44,4
Saintonge-Maritime	148	35,9	-64	-61,5
La Rochelle	520	78,3	-64	-32,0
Sud Deux-Sèvres	768	56,5	-504	-63,0
Nord Deux-Sèvres	2 628	211,9	-836	-56,8
Poitiers	592	48,7	-176	-45,4
Poitou-Charentes	8 184	67,0	-2 752	-51,5

Salariés des établissements d'au moins 20 salariés

	Dom. prof. dans zone 1983 (%)	Dom. prof. dans zone 1994 (%)	Evol. 83/94 dom. prof. (en points)
Nord Poitou	10,4	19,5	-9,0
Châtelleraut	6,6	3,3	3,3
Montmorillon	17,2	37,2	-19,9
Haute-Charente	14,9	17,7	-2,8
Angoulême	11,8	13,5	-1,7
Sud Charentes	11,1	11,4	-0,2
Cognac	8,0	6,2	1,8
Saintonge-Intérieure	4,0	7,9	-3,8
Saintonge-Maritime	1,5	2,8	-1,3
La Rochelle	3,1	2,5	0,6
Sud Deux-Sèvres	4,9	5,9	-1,0
Nord Deux-Sèvres	19,7	26,9	-7,2
Poitiers	4,2	5,1	-0,8
Poitou-Charentes	7,8	9,8	-1,9

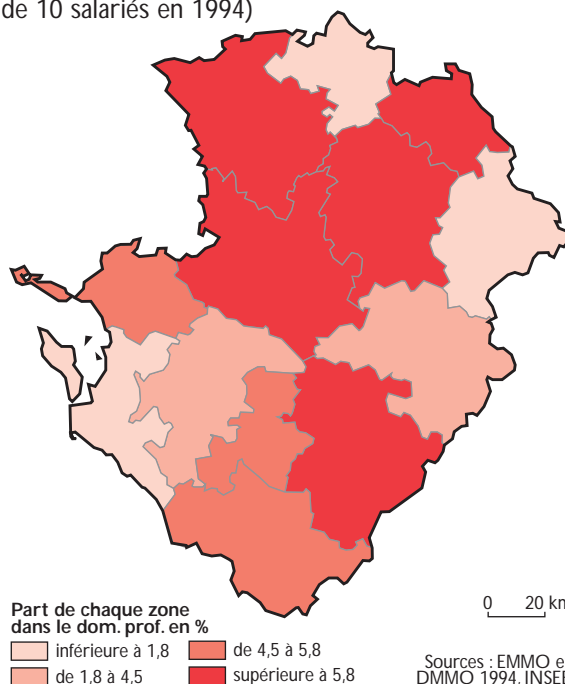
Mouvements d'emploi

Entrées en emploi (établissements de plus de 10 salariés en 1994)

	Entrées en emploi	Dom. prof. dans zone	Zone dans dom. prof.	CDI %
Nord Poitou	1	0,1	0,2	0,0
Châtelleraut	124	12,9	6,5	18,5
Montmorillon	17	1,8	3,1	17,6
Haute-Charente	43	4,5	5,4	4,7
Angoulême	182	18,9	6,2	17,0
Sud Charentes	52	5,4	13,1	11,5
Cognac	55	5,7	3,1	10,9
Saintonge-Intérieure	34	3,5	2,8	44,1
Saintonge-Maritime	0	0,0	0,0	0,0
La Rochelle	49	5,1	1,7	36,7
Sud Deux-Sèvres	121	12,6	2,4	24,8
Nord Deux-Sèvres	228	23,7	12,0	6,1
Poitiers	56	5,8	0,8	28,6
Poitou-Charentes	962	100,0	3,4	17,0

Entrées en emploi dans les établissements de plus de 10 salariés en 1994 : part du dom. prof. = 3,4 %

Entrées en emploi (établissements de plus de 10 salariés en 1994)



Marché du travail

Structure des demandes d'emploi

Les demandes d'emploi en 1997

	Demandes tous âges	<25 ans (%)	Chômage >1 an (%)	Femmes (%)	Dom. prof. dans zone (%)	Indic. chô. tous âges (%)	Indic. chô. jeunes (%)
Nord Poitou	145	25,5	40,0	48,3	4,7	19,8	24,2
Châtelleraut	187	23,0	42,2	63,6	3,5	13,0	23,0
Montmorillon	76	13,2	25,0	64,5	4,3	6,0	6,7
Haute-Charente	113	22,1	43,4	65,5	3,8	8,6	16,3
Angoulême	442	21,7	41,9	55,4	3,3	10,8	25,5
Sud Charentes	131	19,8	38,2	48,9	3,3	12,7	17,3
Cognac	175	25,7	42,3	41,7	3,6	12,5	16,7
Saintonge-Intérieure	174	17,2	36,8	55,7	2,7	16,7	20,0
Saintonge-Maritime	221	19,0	47,1	54,3	2,0	28,3	51,2
La Rochelle	414	16,2	46,6	51,4	2,8	25,9	33,0
Sud Deux-Sèvres	349	22,9	39,0	53,0	3,2	14,1	21,3
Nord Deux-Sèvres	278	21,2	33,1	68,7	5,4	6,7	8,5
Poitiers	243	17,3	44,0	49,0	2,1	11,8	16,5
Poitou-Charentes	2 974	20,3	41,0	54,7	3,1	12,7	18,9

Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, au 31/03/97 :
part du dom. prof. = 3,3 %

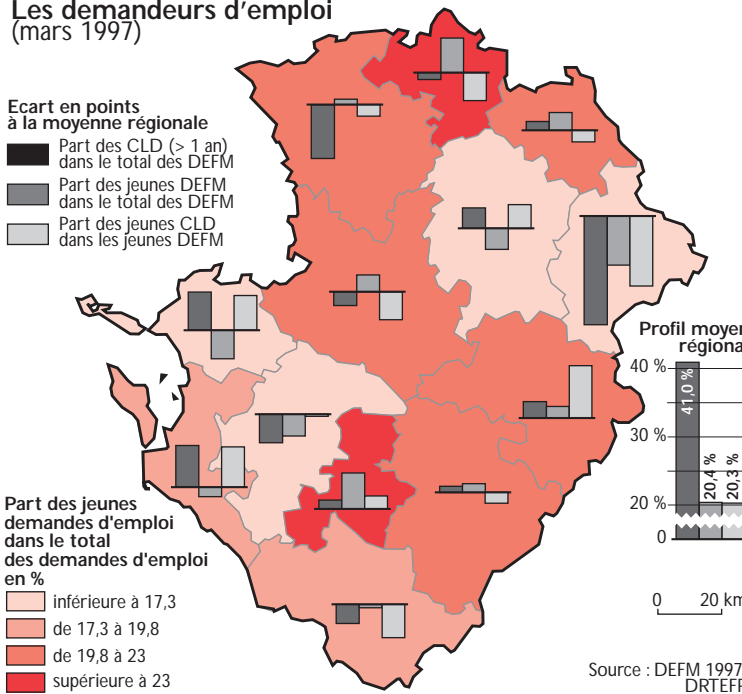
Demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, inscrits depuis plus d'un an, au 31/03/97 :
part du dom. prof. = 2,8 %

* Indicateurs de chômage :

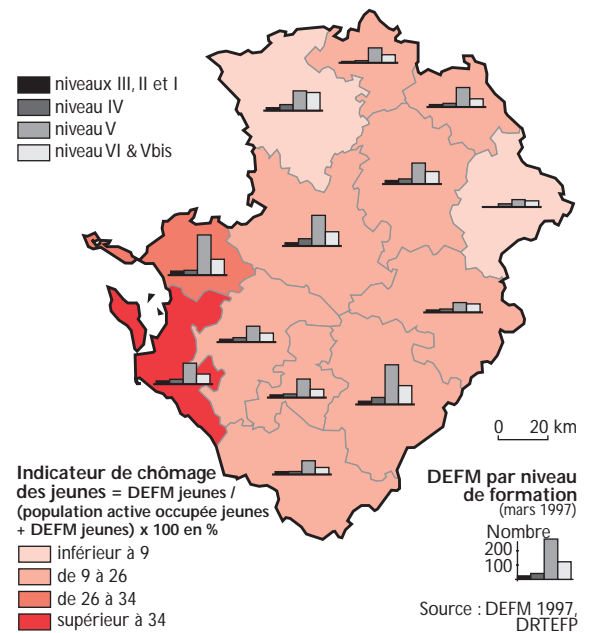
DEFM 1997

(DEFM 1997+population active occupée 1990)

Les demandeurs d'emploi (mars 1997)

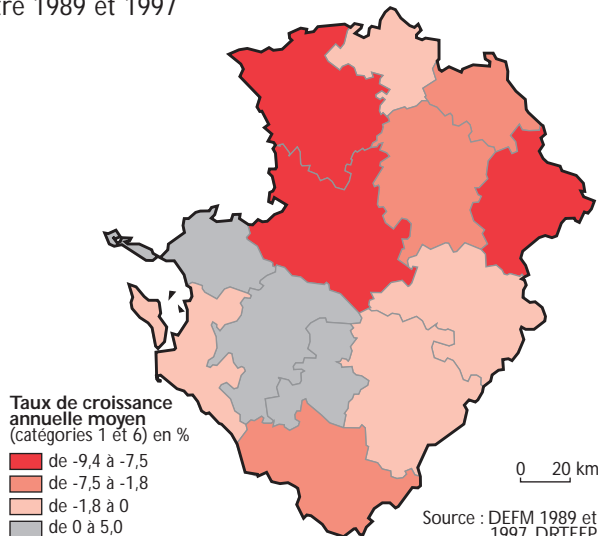


Demandes d'emploi par niveau de formation et indicateur de chômage (mars 1997)



Évolution des demandes d'emploi

Evolution des demandes d'emploi entre 1989 et 1997



Evolution des demandes d'emploi 1989/1997

	Evol. demandes dom. prof.	Tx croissance annuelle moyen dom. prof. (%)	Tx croissance annuelle moyen ens. dom. (%)
Nord Poitou	-5	-0,4	2,1
Châtelleraut	-59	-3,4	1,8
Montmorillon	-91	-9,4	0,2
Haute-Charente	-8	-0,9	1,0
Angoulême	-22	-0,6	3,2
Sud Charentes	-53	-4,2	0,6
Cognac	57	5,0	2,3
Saintonge-Intérieure	54	4,8	1,8
Saintonge-Maritime	-1	-0,1	1,6
La Rochelle	55	1,8	2,9
Sud Deux-Sèvres	-335	-8,1	0,8
Nord Deux-Sèvres	-241	-7,5	1,8
Poitiers	-37	-1,8	3,0
Poitou-Charentes	-660	-2,5	2,1

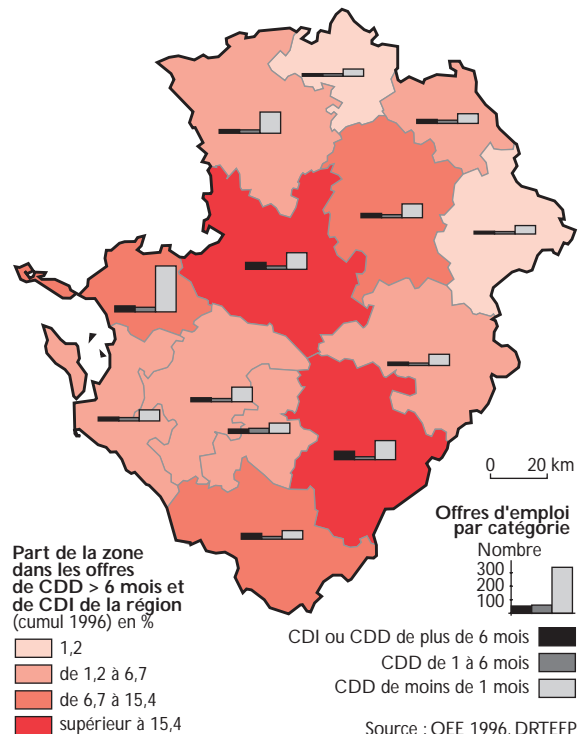
Marché du travail

Structure des offres d'emploi

Les offres d'emploi enregistrées en 1996

	Offres enregistrées	CDD > 6 mois et CDI (%)	Dom. prof. dans zone (%)
Nord Poitou	45	6,7	1,1
Châtelleraut	83	16,9	2,9
Montmorillon	55	5,5	4,0
Haute-Charente	88	12,5	5,6
Angoulême	198	26,3	3,3
Sud Charentes	84	34,5	4,4
Cognac	106	15,1	3,8
Saintonge-Intérieure	125	11,2	3,8
Saintonge-Maritime	95	13,7	1,2
La Rochelle	411	7,3	4,9
Sud Deux-Sèvres	169	23,1	2,9
Nord Deux-Sèvres	180	6,7	3,9
Poitiers	118	14,4	1,7
Poitou-Charentes	1 757	14,4	3,0

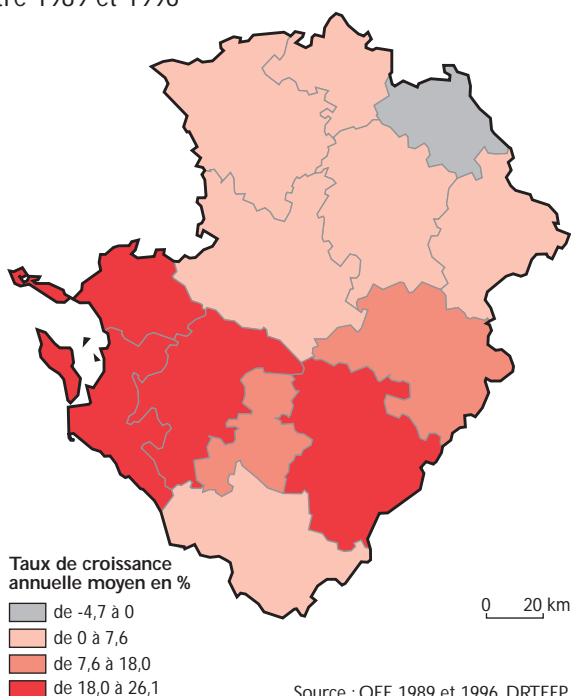
Les offres d'emploi enregistrées en 1996



Offres d'emploi enregistrées en 1996 :
part du dom. prof. = 3,0 %

Évolution des offres d'emploi

Evolution des offres d'emploi enregistrées entre 1989 et 1996



Evolution des offres d'emploi enregistrées 1989/1996

	Evol. offres dom. prof.	Tx croissance annuelle moyen dom. prof. (%)	Tx croissance annuelle moyen ensemble dom. (%)
Nord Poitou	18	8	10
Châtelleraut	-33	-5	9
Montmorillon	11	3	6
Haute-Charente	46	11	16
Angoulême	136	18	14
Sud Charentes	28	6	8
Cognac	59	12	10
Saintonge-Intérieure	97	24	10
Saintonge-Maritime	72	22	9
La Rochelle	330	26	13
Sud Deux-Sèvres	56	6	7
Nord Deux-Sèvres	2	0	8
Poitiers	47	8	12
Poitou-Charentes	867	10	10

Précautions de lecture

La nomenclature utilisée dans ce document a été élaborée par le ministère du travail, en collaboration avec l'ANPE et l'INSEE. Elle comporte **22 domaines professionnels** sous-divisés en **84 familles professionnelles** dites « regroupées », elles-mêmes réparties en **224 familles professionnelles** dites « détaillées ».

Cette approche par domaine professionnel s'appuie sur une analyse de **la qualification professionnelle de l'individu**. Elle ne correspond pas à un secteur d'activité économique. Par exemple, les maçons sont étudiés quelle que soit l'activité de leur employeur (entreprise de maçonnerie, collectivité locale, ...).

Les tableaux sont présentés par **zone d'emploi** (hormis les données relatives aux vœux d'affectation, présentées par commune).

Pour les données relatives à la formation et aux vœux d'affectation :

(sources : Rectorat, DRAF, Région, DRAFPA)

- les effectifs étudiés correspondent à ceux de l'année 1996/1997 pour les scolaires, les apprentis et les étudiants, et ceux constatés au 31/12/96 pour les stagiaires de l'AFPA. Les formations professionnelles et technologiques retenues sont celles des niveaux V, IV et III ;
- certains diplômes peuvent être rattachés à deux domaines professionnels (au plus) ;
- les formations assurées par des établissements privés hors contrat ne sont pas prises en compte dans les travaux ;
- les demandes d'affectation correspondent aux premiers vœux exprimés par les élèves. Elles concernent uniquement les établissements publics scolaires de l'Education Nationale, et sont regroupées par commune (même si la formation est enseignée dans plusieurs établissements) ;
- le terme « stagiaire » correspond aux jeunes de moins de 26 ans en formation continue à l'AFPA (formation qualifiante uniquement) ;
- les apprentis présentés par zone d'emploi sont localisés au siège du CFA.

Pour les données relatives à l'emploi :

(sources : DRTEFP, INSEE)

- les données de 1982 et 1990 proviennent du recensement de la population et couvrent tous les champs ;
- les emplois des établissements d'au moins 20 salariés sont calculés à partir de l'enquête « structure des emplois » (de 1994) qui exclut l'administration. Ces données sont peu représentatives pour certains métiers faiblement couverts par l'enquête, comme ceux, notamment, présents dans l'artisanat ;
- le taux de couverture calculé correspond à la représentativité de la source « enquête structure des emplois » (ESE) comparativement aux données du recensement de la population. C'est donc le rapport entre, d'une part, les effectifs salariés constatés en 1990 à partir de l'ESE et d'autre part, la population active en emploi issue du recensement de la population de 1990 ;
- les informations relatives aux mouvements de main-d'œuvre de 1994, portent uniquement sur les établissements de plus de 10 salariés, hors administration, et sont donc peu représentatives pour les métiers de l'artisanat. Deux sources sont utilisées : les enquêtes de mouvements de main-d'œuvre (sondage au quart sur les établissements de 11 à 49 salariés), et les déclarations de mouvements de main-d'œuvre (exhaustives sur les établissements d'au moins 50 salariés).

Pour les données relatives au marché du travail :

(source : DRTEFP)

- les demandes d'emploi incluent les 2 catégories suivantes :
 - la catégorie 1, qui correspond aux demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, recherchant un emploi à durée indéterminée et à plein temps ;
 - la catégorie 6, qui correspond aux demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles, recherchant un emploi à durée indéterminée et à temps plein, ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois ;
- les offres d'emploi sont celles enregistrées par les services de l'ANPE et représentent environ 40 % des offres (tous domaines confondus).

Ce travail est le résultat d'une collaboration entre les partenaires de l'OREF Poitou-Charentes :
DRTEFP, Région, Rectorat, DRAFPA, DRAF, CESR.